

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 5 FEVRIER 2009

### ACTIVITE DE LA GENDARMERIE SUR SAINT ANDRE SUR ORNE

L'adjudant FARCY, référent pour la commune, présente le bilan des activités 2008 des services de la gendarmerie sur le secteur ainsi que l'organisation des services au sein de la communauté des brigades de Moulton, Potigny et Bretteville sur Laize. Ces trois brigades sont amenées à travailler sur St André selon les besoins mais c'est celle de Bretteville sur Laize qu'il faut contacter si problème.

La gendarmerie a assuré près de 1 400 services (observation, dissuasion, patrouilles pédestres, police de la route,...)

La gendarmerie intervient aussi auprès des écoles pour faire passer le permis piéton et le certificat de capacité vélo.

### COMMISSIONS ET SYNDICATS

**Maternelle :** Une rencontre avec les parents d'élèves a eu lieu pour traiter de la restauration. La société prestataire a pu expliquer quelles étaient ses contraintes et obligations réglementaires en matière de restauration collective. Certaines denrées sont imposées un minimum de fois par semaine, même si elles ne figurent pas parmi les préférées des enfants. La technique du « chaud-froid » ne permet pas le service d'autres produits car ils ne se prêtent pas au système. Ces explications réglementaires et techniques ont permis de lever des ambiguïtés et de répondre à des idées reçues. Pour mieux appréhender la confection des menus à partir du choix des plats proposés par le prestataire, une « commission menu » (parents et représentants du syndicat) va être mise en place.

Une nouvelle rencontre est prévue après les vacances de février pour faire le point sur le fonctionnement : réservation des repas, suivi des demandes d'annulation, etc....

**Routier :** le syndicat a choisi l'assistant au maître d'ouvrage qui va chiffrer les besoins et établir un programme sur 3 ans. Comme déjà indiqué, les trottoirs rue de Stockholm seront faits en 2009, ainsi que des chaussées du lotissement de la Vigne. Compte tenu de la charge de travail du SDEC (le syndicat d'électrification) les effacements de réseaux correspondants devraient débiter au premier semestre 2010.

**Travaux :** plusieurs devis pour l'élargissement de l'ensemble du territoire de la commune ont été étudiés. La société de Courseulles été retenue, coût de 22 722,80€. La mise en place d'un entretien périodique va être examinée.

**Syndicat d'eau :** les travaux de remplacement des derniers branchements en plomb sont terminés. Pas de problème particulier à signaler. La voirie sera reprise.

### Animation, jeunes

- Une rencontre avec la DRJS (direction régionale jeunesse et sports) a eu lieu pour faire le point sur le CME (conseil enfants) en matière de fonctionnement, de dispositif, de pratique.
- Les élus du CME sont toujours très motivés, ils ont apprécié la soirée de présentation des vœux. Le prochain CME aura lieu le 2 avril.
- De jeunes adultes souhaitent fréquenter le local jeunes. Cette demande sera étudiée en lien avec les Francas.
- La commission animation va se réunir pour étudier la faisabilité d'une manifestation en juin.

**Ordures ménagères :** le syndicat s'est réuni le 28 janvier pour voter le budget 2009 et pour traiter de l'achat de divers matériels. Des études vont être menées pour aller vers la mise en place dans les prochaines années d'une redevance incitative qui fait que chacun paie en fonction de ses propres déchets à collecter. Ainsi ceux qui ne pratiquent pas le tri sélectif paieraient plus que ceux qui déposent moins de déchets parce qu'ils font l'effort du tri sélectif. En parallèle, une étude visant à faire baisser le volume des déchets collectés va être réalisée. Pour ces études, des aides financières de l'ADEME sont possibles.

## **PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le projet de PLU est terminé, il va être envoyé aux services de l'Etat ainsi qu'aux autres organismes concernés. Ensuite une enquête publique aura lieu pour recueillir les derniers avis.

## **PLAN LOCAL DE SAUVEGARDE (PLS)**

Du fait que la commune est soumise à un plan de prévention des risques d'inondation, elle doit élaborer un PLS. Ce document doit recenser les personnes responsables, les moyens disponibles pouvant être mis en œuvre selon les besoins, les moyens d'alerte de la population, les personnes en situation de faiblesse. Le maire est le responsable de l'ensemble du système et des moyens. Un « monsieur risque » chargé du suivi du PLS doit être nommé. Le conseil municipal désigne Pierre Cousin. Le PLS finalisé sera présenté au prochain conseil.

## **JARDINS FAMILIAUX**

La création de jardins familiaux a été demandée par deux familles. Il s'agit de surfaces pouvant aller de 100 à 200 m<sup>2</sup> sur lesquelles des abris individuels sont installés. La commune les met à disposition d'habitants moyennant un loyer annuel de 70 à 80€ (plus l'eau). Cette mise à disposition se fait par l'intermédiaire d'une association de gestion créée entre les utilisateurs. Il existe une fédération nationale des jardins familiaux.

Le conseil municipal est favorable à cette mise en place. Toutefois, elle ne pourra se concrétiser que si un nombre conséquent (une quinzaine) de familles sont intéressées. Merci de nous faire savoir votre choix en nous retournant le coupon ci-joint.

## **INFORMATIONS ET DELIBERATIONS**

**Zac Porte de la Suisse Normande** : la SHEMA désignée pour les études pour l'extension de la ZAC nous propose un groupement de cabinets d'études pour l'assister. Le Conseil valide cette proposition. Par ailleurs, elle vient de nous faire savoir que l'entreprise intéressée par l'achat de près de 6ha vient de donner son accord à nos propositions.

**Activité de la bibliothèque en 2008** : 405 lecteurs sont inscrits dont 178 adultes. Environ 4 000 livres, 500 CD et 30 CD-Roms sont disponibles. Le budget a permis d'acheter près de 130 ouvrages. Une animation pour les enfants a lieu tous les 1ers mercredis du mois à 15H00. Pour 2009, ces animations seront poursuivies, une action avec le local jeunes est envisagée ainsi que des concours ouverts à tous et une exposition sur St André.

**Halte garderie** : la commune de May sur Orne a mis en place avec l'ADMR une halte garderie tous les lundis. Les possibilités d'accueil ne sont pas utilisées en totalité, aussi la municipalité de May/Orne propose aux habitants de St André d'en bénéficier.

**Comité des fêtes** : un habitant envisage de créer un comité des fêtes, il a bien sur le soutien total de la municipalité. La commission va le rencontrer pour finaliser ce projet.

**Projet de taxi** : la personne qui envisageait de s'installer sur la commune s'est vu refuser l'autorisation par une commission départementale au motif que le secteur est déjà suffisamment pourvu. Elle a manifesté localement et devant la préfecture avant d'être reçue par le Secrétaire Général. Réponse dans quelques jours. Le conseil soutien cette personne et est toujours favorable à son installation dans l'intérêt des habitants.

**Entraide intercommunale** : cette association qui apporte énormément de réconfort matériel et moral aux plus démunis du secteur a besoin de moyens pour remplacer le véhicule qui sert aux approvisionnements et livraisons. Le conseil est d'accord pour lui attribuer une subvention exceptionnelle.